

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE****SÉANCE du mardi 17 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; GUILLOU Rémy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; DOYEN Virginie.

**DELBU2025-06-030**

Mobilité et formation professionnelles : Modification du tableau des effectifs - Direction Service aux familles : création d'un poste de « Chef du service développement social »

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L313-1 ;

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

Vu le Décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire pour modifier le tableau des effectifs ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 25 mars 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant la nécessité de coordonner les différentes politiques communautaires relatives au développement social telles que présentées dans le rapport ;

Sous réserve de l'avis du CST qui sera rendu le 26 juin 2025

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve la création d'un emploi de chef de service développement social à temps complet, sur le grade d'Attaché, à compter du 1^{er} septembre 2025 ;
- Approuve la suppression du grade d'Attaché principal à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2026 suite au départ à la retraite du Directeur du CIAS ;
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

